

BULLETIN de SOUSCRIPTION 2019 **SCIC SAS à capital variable - CHLEAUÉ**

Informations générales de l'ASSOCIÉ-PERSONNE PHYSIQUE¹

Je soussigné(e) :

Madame Monsieur

NOM et PRÉNOM du signataire :

Date de naissance :

Profession:

Adresse :

.....

Département :.....Code postal : Ville :

Tel. Fixe : Mobile :

Courriel :

Informations générales de l'ASSOCIÉ-PERSONNE MORALE²

Je soussigné(e) :

Association Entreprise unipersonnelle Collectivité

Entreprise non unipersonnelle Autre (préciser).....

NOM et PRÉNOM du signataire :

Date de naissance :

RAISON SOCIALE:

N° SIRETAPE :

Activité :

Adresse :

.....

Département :.....Code postal : Ville :

Tel. Fixe : Mobile :

Courriel :

²Les informations ci-dessus recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et au suivi de l'actionariat de la société CHLEAUÉ. La SCIC SAS CHLEAUÉ est le Responsable de Traitement. Les destinataires des données sont les personnels et dirigeants de la société. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au représentant légal de la société à l'adresse de son siège social. Vous pouvez également pour des motifs légitimes vous opposer au traitement des données vous concernant.

en application de l'article 19 de la loi n°47-1175 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, et plus particulièrement de son titre II ter portant statut de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, connaissance prise des statuts de Chleaué Société Coopérative d'Intérêt Collectif SAS à capital variable, dont le siège social est situé à Arles, 1 rue Nicolas Copernic – Bureau 40.

déclare, en tant que :

CATÉGORIE

COLLÈGE.....

Souscrire :*en lettres*, (.....*en chiffres*) parts de capital de 100 euros de valeur nominale chacune de ladite société sous statut SCIC.

Attention : les modalités de validité des catégories, souscriptions minimales et collèges de vote sont détaillés en page suivante.

**A l'appui de ma souscription, je verse en numéraire la somme de.....
(.....) euros, par virement ou chèque à l'ordre de « Chleaué –SCIC SAS», représentant la libération partielle des parts souscrites. Je m'engage à libérer la totalité du capital souscrit dans un délai de 5ans à compter de la date de signature du présent bulletin.**

Un certificat de parts me sera remis après réception de mon engagement de souscription.

Je déclare par ailleurs

- ✓ Avoir reçu un exemplaire des Statuts de la SCIC SAS CHLEAUÉ
- ✓ Pour limiter les frais d'envoi, de gestion et favoriser l'économie de papier, j'accepte de recevoir les convocations et toutes informations de la SCIC S.A.S. CHLEAUÉ par courriel.
- ✓ Je déclare conserver une copie de ce bulletin de souscription sur papier libre.

Fait à Le





Signature du souscripteur

Caractéristiques des souscriptions au capital de la SCIC :





- Les **souscriptions minimales par type d'associé** sont inscrites à l'article 14.2 des statuts sont les suivantes :

Types d'associés	Nombre minimal de parts à souscrire*
Personnes physiques	1
Associations	2
Entreprises unipersonnelles	3
Entreprises non unipersonnelles	5
Salariés	8
Collectivités	10

- Les **catégories d'associés** inscrites à l'article 12.2 des statuts sont les suivants :

-  Associés usagers ou représentants de la société civile
-  Associés bénéficiaires directs des services de la Scic
-  Associés salariés ou prestataires de services
-  Associés amis de la coopérative

- Les **collèges de vote** inscrits à l'article 19.1 des statuts sont les suivants :

-  Collège des représentants de la société civile et amis de la Scic ;
-  Collège des bénéficiaires directs des services de la Scic
-  Collège des prestataires de services et fournisseurs
-  Collège des associés garants de l'éthique du projet

- L'**admission** est décidée par le conseil coopératif, conformément à l'article 20.3 des statuts.

- En cas de litige, le **choix final d'affectation dans une catégorie et collège de vote** est décidé par le conseil coopératif, conformément à l'article 20.3 des statuts

Cadre réservé aux Associés - Personnes physiques ou morales susceptibles d'exercer une activité professionnelle pour le compte ou en lien avec l'activité de la SCIC Chleaué.

<p><u>Compétences principales</u> <i>Lister les savoir-faire et prestations associées à votre cœur d'activité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • •
<p><u>Compétences secondaires</u> <i>Lister les savoir-faire et prestations annexes ou connexes à votre cœur d'activité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • •
<p><u>Territoire principal d'intervention</u> <i>Délimiter la zone géographique associée à votre cœur de cible</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> •
<p><u>Territoire étendu d'intervention</u> <i>Définir les limites élargies jusqu'auxquelles vous êtes prêts à intervenir</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> •

Ces informations serviront de base aux critères d'attribution des prestations en cas de concurrence interne entre associés de la SCIC. Ces critères seront définis au sein du règlement intérieur de la société par le conseil coopératif, conformément à l'article 20.3 des statuts.